

Affaire suivie par Bruno VAN-MAEL et Antonin MILZA

## Panorama de l'impact du Covid-19 sur les filières économiques régionales (10 avril)

Filière / Branche	Constats	Conséquences	Actions entreprises ou préconisées
<b>Aéronautique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise d'activité partielle chez Airbus qui conserve, malgré des annulations de commandes, un carnet de commande record.</li> <li>• Difficultés chez SAFRAN déjà fortement impacté par la crise de 737 MAX et qui s'attend à une baisse d'activité sur deux ans de l'ordre de -25%</li> <li>• Dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs, non seulement asiatique, mais aussi de filiales d'AIRBUS en Espagne qui sont fermées.</li> <li>• Filière soutenue par les pouvoirs publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trésorerie tendue</li> <li>• Peur des salariés / refus de travail</li> <li>• Difficultés à déclarer l'AP</li> <li>• Tensions inter-entreprises par rapport aux conditions de paiement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un guide de bonne pratique établi par Airbus et diffusé dans la supply chain pour accélérer les réouvertures des sous-traitants</li> <li>• Commande groupée de 1,5 M de masques par le GIFAS</li> </ul>
<b>Agro-alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surproduction dans de nombreuses filières nécessite des capacités de stockage (fromages AOP, viande...)</li> <li>• Déstructuration des circuits de commercialisation habituels, consécutive à la fermeture de la restauration hors domicile ou des marchés de plein air.</li> <li>• Besoins de main-d'œuvre sur la vallée du Rhône pour la cueillette des fruits et légumes</li> <li>• Besoins de masques évalués à plus de 300 000 au plan régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saturation des capacités de stockage actuelles des entreprises</li> <li>• Nécessité pour les entreprises de se redéployer sur de nouveaux circuits de commercialisation, circuits-courts ou e-commerce</li> <li>• Travailleurs détachés (Afrique du nord) bloqués à la frontière en raison du Covid</li> <li>• L'ARIA a négocié des tarifs mutualisés auprès de 3 entreprises (Boldoduc, Chanteclair et Tissages de Charlieu) pour les masques alternatifs. Pas de solution à proposer pour l'instant pour les masques FFP2 ou chirurgicaux au plan régional.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement des capacités de stockage en froid négatif en lien avec la DRAAF au plan régional (en cours) + remontée au plan national (fait)</li> <li>• Identification des plates-formes numériques et appui de l'Espace Numérique Entreprises, information transmise aux entreprises (réalisée)</li> <li>• Mise en relation avec le service public de l'emploi via la DIRECCTE et la DRAAF, connexion aux différentes plateformes (« Des bras pour mon assiette », ...).</li> <li>• Demande d'un soutien logistique / import de masques sanitaires (FFP2 ou chirurgicaux)</li> <li>• En cours : situation remontée au niveau de la DGE et au Conseil Régional.</li> </ul>

Filière / Branche	Constats	Conséquences	Actions entreprises ou préconisées
<b>Automobile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'activité actuel de l'ordre de 40% et perte annuelle estimée entre 20 et 40%</li> <li>Faible niveau de commandes des grands DO français</li> <li>Les commandes asiatiques et notamment chinoises reprennent.</li> <li>Le COVID ne fait qu'accélérer la crise automobile (produits/marchés)</li> <li>Filière soutenue par les pouvoirs publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trésorerie tendue</li> <li>Peur des salaires/refus de travail</li> <li>Difficultés à déclarer l'AP</li> <li>Tensions inter-entreprises/conditions de paiement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablissement d'un guide des bonnes pratiques et de fiches opérationnelles / mesures barrières.</li> <li>Commandes groupées de masques via entreprises ayant des filiales en Chine. Commande en cours également par l'IUMM</li> </ul>
<b>Bois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés de mise en place des gestes barrière malgré la publication de guides</li> <li>Attente de la reprise des chantiers du BTP</li> <li>Problèmes d'accès au secteur bancaire pour les prêts Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin d'explications et de clarifications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication et explications relatives à la liste de fabricants de masques (alternatifs) pour que les fédérations puissent passer des commandes</li> <li>Etudier la faisabilité d'une commande groupée</li> <li>Contact avec Bpifrance pour facilitation accès financements</li> </ul>
<b>BTP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficultés de mise en place des gestes barrière même si le guide de l'OPPBTP a été publié,</li> <li>Absence de matériel, EPI</li> <li>Défaut d'approvisionnement en matière première (reprise partielle)</li> <li>Fournisseurs défaillants, chantiers arrêtés,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salariés devant circuler et travailler dans un espace restreint, manque de points d'eau...</li> <li>Entreprises du bâtiment qui redoutent les conséquences des prolongations de délais d'instruction des permis de construire (chantiers fortement retardés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre progressive du guide de l'OPPBTP et diffusion par les fédérations de guides d'application aux entreprises</li> <li>Communication de la « liste DGE » de fabricants de masques alternatifs validée par la DGA pour que les fédérations et entreprises puissent passer des commandes et des autres circuits d'approvisionnement</li> <li>Points à prévoir avec les préfets pour définir les chantiers prioritaires.</li> <li>Conseil régional ARA : fonds d'indemnisation pour couvrir une part des coûts fixes</li> </ul>
<b>Chimie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défaut d'approvisionnement en masques EPI (FFP2 mais surtout FFP3)</li> <li>Difficultés de dédouanement des masques</li> <li>Retard dans l'approvisionnement des MP ce qui conduit à une diminution (max 30%) des capacités de production</li> <li>Difficultés à obtenir des prêts bancaires pour nécessaire au BFR malgré la garantie de l'Etat</li> <li>Difficultés à faire réaliser les opérations de maintenance car ces entreprises sont en arrêt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sans masque plus d'activité, la plus grosse problématique va être l'approvisionnement en FFP3 car réquisition par la Chine.</li> <li>Sans matière première pas de production</li> <li>Sans les maintenances périodiques, la sécurité des sites n'est plus garantie.</li> </ul>	<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au dédouanement systématiques des masques FFP2 et chirurgicaux importés par le secteur (point de situation à faire avec les douanes)</li> <li>Lancer une production de FFP3 en France car pas de sourcing possible à l'étranger (quid masque plastique crée par le consortium CEA-Michelin-Ouvry, voir si ces masques répondent au CDC des masques FFP3 et si oui réserver cette production plutôt pour les industriels)</li> <li>Faciliter le transport de marchandise en train depuis les ports français livrés ou les ports étrangers (Rotterdam/ Amsterdam)</li> <li>Ajouter à la liste des entreprises vitales et nécessaires à la survie de la nation les entreprises de maintenance industrielle (sinon réquisition de certaines à envisager)</li> </ul>

Filière / Branche	Constats	Conséquences	Actions entreprises ou préconisées
<b>Electronique, et Microélectronique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défaut d'approvisionnement en circuits imprimés</li> <li>• Livraisons à l'arrêt</li> <li>• Tensions internes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés devant travailler en équipe sur le même matériel en espace confiné</li> <li>• Fournisseurs défaillants, n'ayant eux-mêmes plus de matière première</li> <li>• Droit d'alerte de la CGT chez STMicroelectronics</li> </ul>	
<b>Energie (dont nucléaire)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de mise en place des gestes barrière</li> <li>• Défaut d'approvisionnement et de logistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés devant travailler en équipe sur le même matériel en espace confiné</li> <li>• Fournisseurs défaillants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider les entreprises à trouver des EPI</li> </ul>
<b>Evènementiel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur à l'arrêt quasi-total, du fait de la suspension des regroupements avant même le confinement et perspectives de reprise encore plus longues si l'autorisation de manifestations publiques prend encore du temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secteur devra bénéficier d'un soutien spécifique et sans doute plus long.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'un plan réfléchi et spécifique à ce secteur.</li> </ul>
<b>Hébergement en hôtels indépendants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux hôtels indépendants ont fermé : absence de client et respect des règles sanitaires.</li> <li>• Incertitude pèse sur la reprise mais préparation active en cours des fiches métiers (avec la DGEFP) et d'organisation de service pour garantir la sécurité des clients au moment de la reprise</li> <li>• La reprise d'exploitation imposera également un délai de remise en location des chambres et une redéfinition des modes d'organisation et d'hébergement</li> <li>• 2 chartes signées par l'UMIH pour l'hébergement d'urgence ou de professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques assurances remboursent la perte d'exploitation mais peu de visibilité, chacun négocie dans son coin (MIF et MAAF l'Ouest de la France).</li> <li>• Distorsion de concurrence avec des plateformes type Airbnb qui pénalise le secteur à court et à moyen terme (la plateforme poursuit son activité avec les particuliers et les risques sanitaires liées).</li> <li>• Certains EPCI ont accepté de surseoir aux paiements des taxes (type taxe de séjour, cf. Métropole de Lyon)</li> </ul>	<p>Action préconisées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un arrêté Ministériel pourrait prévoir la fermeture de tous les établissements d'hébergement.</li> <li>• Les dérogations seraient néanmoins ouvertes pour certains types de professions et/ou populations sous réserve de garanties sanitaires.</li> <li>• Appui de l'Etat pour un tour de table avec les assurances seraient apprécié afin que les pertes d'exploitation soient prises en compte par celles-ci.</li> <li>• Pour pouvoir assurer des conditions de reprise satisfaisante la profession aura besoin de beaucoup de matériel de protection en particulier pour les équipes « linge sale » (blouse, gel,...)</li> <li>• Nécessité de communiquer sur une « excellence d'hygiène » pour redonner confiance</li> </ul>

Filière / Branche	Constats	Conséquences	Actions entreprises ou préconisées
<b>Hôtellerie de plein air</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité à supporter les charges d'exploitation et risque plus aigüe sur les zones de tourisme saisonnier compte tenu de la concentration de l'activité.</li> <li>• L'hôtellerie de plein air apparait particulièrement fragilisé (l'activité se concentrant sur 6 mois entre avril-sept), la profession note une augmentation des demandes de remboursement pour juillet et aout (mois les plus importants) suite à l'ordonnance sur les avoir relayée par les OTA et les médias compromettant de ce fait toute la saison.</li> <li>• L'organisation d'un dé-confinement progressif apparait difficile au regard de l'activité (cela reviendrait à interdire toute installation sous tente compte tenu des toilettes partagés (soit 50 % des emplacements))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le paiement des charges et taxes apparait particulièrement difficile (trésorerie à sec car reprise d'exploitation après l'hiver) et le report sur 6 mois n'apparait pas suffisant.</li> <li>• En attente de l'extension de l'accord de branche sur l'allongement de la durée du contrat saisonnier et allongement de la période nécessaire pour compenser le mois d'avril 2020.</li> <li>• Fragilisation de la situation des saisonniers (ordonnance de novembre relative à l'assurance chômage).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins de compétence pour aller prospecter de nouvelles clientèles et selon de nouvelles modalités (appel a été fait à la Région)</li> <li>• Appui de l'Etat (PEG) pour obtenir 12 mois de report de crédits.</li> <li>• Demande aux EPCI d'exonérer les établissements des taxes forfaitaires (de séjours, ménagères...) compte tenu de la réduction de la saison d'activité.</li> <li>• Demande d'exonération URSAAF</li> </ul>
<b>Industries de Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'approvisionnement en EPI médicaux homologués ou alternatifs (TPE/PME) : production nationale réservées aux personnels de santé, risque de réquisition des EPI médicaux homologués importés</li> <li>• Besoins à court, moyen et long terme de financement notamment du fait que la mobilisation du secteur pour la production en urgence de dispositifs médicaux et médicaments est financée par les fonds propres des entreprises.</li> <li>• Pas d'accès aux dispositifs de soutien économique pour les jeunes start-up et PME innovantes avec de faibles fonds propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epuisement des stocks des entreprises d'EPI à moyen termes</li> <li>• Remise en vigueur du cadre réglementaire normal, rendant illégale la fabrication de ces produits médicaux alternatifs et donc rendant inutile l'investissement initial de l'entreprise pourtant fait dans un intérêt national.</li> <li>• Les médicaments dont le brevet est tombés, ainsi que les dispositifs médicaux à faible valeur ajoutée pour le fabricant ne sont plus produits en France car, vu les couts de fabrication, ce n'est pas rentable =&gt; forte dépendance aux importations qui ne sont plus disponibles en cas de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la montée en puissance de la fabrication régionale des masques alternatifs</li> <li>• Mettre en place un système régional de distribution long terme de masques pour les TPE et PME du secteur qui n'ont pas accès aux commandes groupées</li> <li>• Sanctuariser la levée partielle de la réquisition sur les EPI médicaux importés pour les entreprises travaillant avec des pathogènes (ex : Sanofi Pasteur avec les vaccins)</li> <li>• Mettre en place un dispositif national ou régional spécifique pour les start-up de la santé</li> <li>• Suspender le critère européen d'entreprise en difficultés pour les entreprises de la santé ayant plus de 3 ans, afin de leur donner l'accès aux aides publiques pour une période dérogatoire de 12 à 18 mois.</li> <li>• Groupe de travail Minefi /Minsanté sur les conditions de régularisation de ces productions médicales alternatives lancées pendant la crise coronavirus</li> <li>• Stratégie industrielle de relocalisation des médicaments et dispositifs médicaux essentiels à la santé de la population + mesures de garantie d'une marge minimale pour les fabricants</li> </ul>

Filière / Branche	Constats	Conséquences	Actions entreprises ou préconisées
<b>Livre / librairie et maisons d'édition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fragilité structurelle de la chaîne du livre comme effet démultiplicateur de la crise actuelle ; faiblesse des fonds propres de la librairie, activité la moins rentable du commerce de détail (1%).</li> <li>• Réaction en chaîne : fermeture des librairies / cessation de l'activité des maisons d'édition / report des parutions et fin des revenus annexes (festivals, bibliothèques, EAC...) pour les auteurs.</li> <li>• Les libraires indépendants n'ont pas pu maintenir l'ouverture de leurs magasins ni poursuivre les ventes à distance et livraisons. Pendant ce temps, Amazon, mais aussi Fnac.com, notamment, maintiennent et amplifient leurs pratiques de vente en ligne et de livraison.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Important manque de trésorerie et conséquences inquiétantes de la perte d'exploitation.</li> <li>• Dans quelques semaines, plusieurs dizaines de librairies et de maisons d'édition risquent de se retrouver en cessation de paiement.</li> <li>• Fermeture des librairies catastrophique pour l'ensemble de la chaîne du livre (elles représentent plus de 40 % de la diffusion).</li> <li>• Maintenir l'égalité entre les commerces et un accès équitable au marché, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter une aide structurelle à la librairie et à l'édition indépendantes, après les plans d'urgence, qui reportent les charges et pèsent sur la dette des structures fragiles.</li> <li>• Coordonner les dispositifs nationaux/régionaux et privilégier la forme de subventions.</li> <li>• Au terme du confinement, aider les librairies à rouvrir dans de bonnes conditions, y compris sanitaires, en lien avec les préconisations en matière de protection des individus et de distanciation sociale : mise à disposition du matériel nécessaire de protection.</li> </ul>
<b>Numérique (Conseil Ingénierie Etudes)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une grande disparité selon le secteur d'activité (numérique moins touché que les autres, ingénierie plus ou moins touchée selon le secteur qui commande)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur très dépendant de la reprise de l'activité économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souhait d'un discours cohérent pour la compatibilité de la reprise de l'activité avec la protection des salariés (EPI, prise en charge des RPS liés à la situation, etc.)</li> <li>• Souhait d'un plan de relance notamment via la commande publique</li> <li>• Souhait d'un discours positif sur l'avenir pour donner la confiance et relancer des donneurs d'ordre pour l'instant frileux et sur la réserve.</li> </ul>
<b>Numérique (écosystème startups)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuité relative assurée par la mise en place du télétravail</li> <li>• Crainte des start-up de ne pas être éligibles aux dispositifs de droit commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souhait de voir se développer des soutiens propres aux start-up</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un webinar organisé par les 2 associations French Tech One et French Tech in the Alps le 3/04/202 et Webinar avec les start-up Deep Tehch de Pulsalys le 10/04/2020</li> <li>• Communication définitive sur les dispositifs de BPI (attendus courant semaine prochaine)</li> </ul>
<b>Textile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50% des entreprises ont fortement réduit leur activité (-80%)</li> <li>• 70% des entreprises ont fait une demande d'activité partielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déployer les mesures sanitaires pour la reprise</li> <li>• Bien informer sur les mesures du gouvernement d'aides aux entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 entreprises ont reconverti leur production dans les masques</li> <li>• Un plan de formation FNE est envisagé pour 200 salariés en activité partielle par le syndicat UNITEX</li> </ul>
<b>Thermalisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les établissements thermaux et tous les Spas des 24 stations thermales d'ARA sont fermés depuis le 14 mars 2020</li> <li>• Baisse d'activité à venir : 1/3 d'annulation et 2/3 de report de cure</li> <li>• tous les établissements ont fait une demande d'activité partielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En région ARA, nous passerions de 130000 curistes à 97 000 en 2020, soit une perte estimée à 65 M€ uniquement pour la clientèle curistes.</li> <li>• Tous les EPI et matériels à usage unique des établissements ont été donnés à la CNETH qui a fait un don groupé aux centres hospitaliers, avec la question en sortie de crise de comment déclarer ces dons aux impôts.</li> </ul>	<p>Action préconisées en sortie de confinement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rachat de tous les matériels dont les établissements ont fait don</li> <li>• Vérification conditions de travail, désinfection et analyses préalable à la réouverture</li> </ul> <p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire remonter à la DGE la question fiscale de la déclaration des dons aux impôts.</li> </ul>